

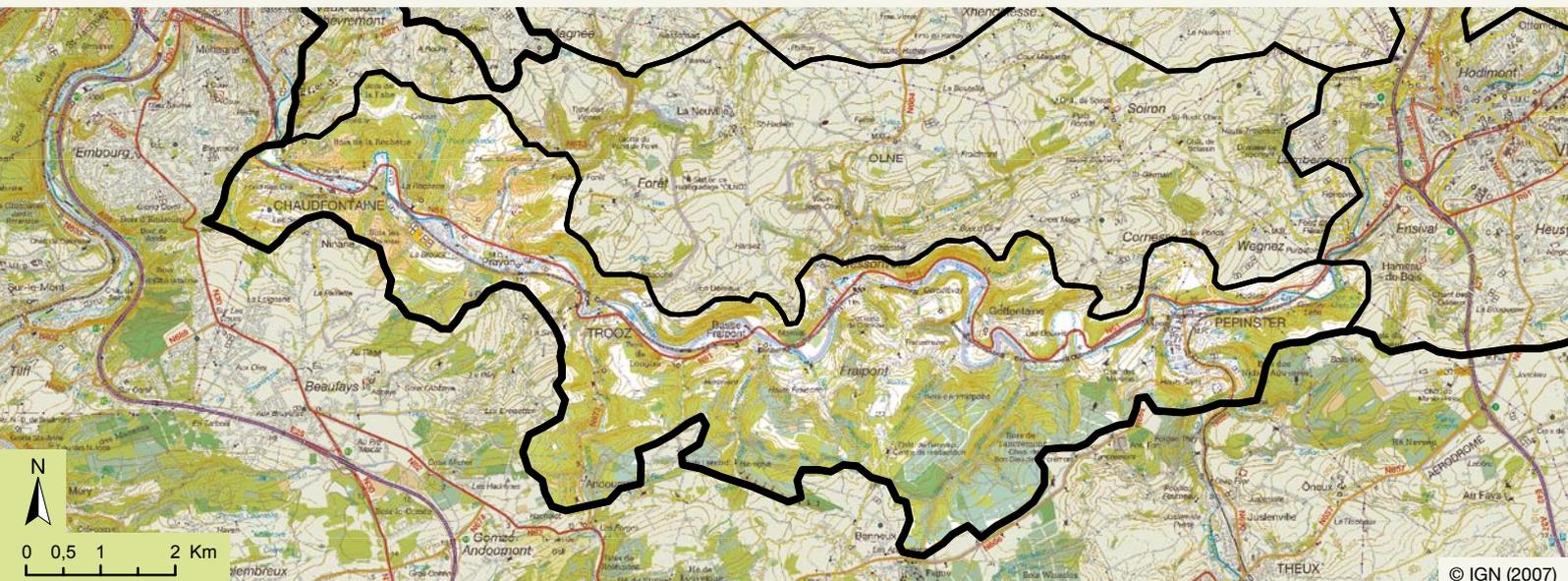


Vallée de la Basse Vesdre



Superficie totale de l'aire (ha)¹	3614
Superficie agricole (ha)	803
Terres arables (%)	5
Prairies (%)	89
Vergers productifs (%)	6
Superficie boisée (ha)	1933
Nombre d'habitants (2003)²	10979

Source : carte IGN (1/50.000) scannée
¹ Estimation sur base de données produites et/ou gérées par la Direction Générale de l'Agriculture (Ministère de la Région wallonne).
² Estimation sur base des données INS (2003).



L'aire de la Vallée de la Basse Vesdre correspond à la partie encaissée de la vallée, qui forme dans le relief une entaille aux versants abrupts et au fond étroit. Les boisements dominent les paysages, enserrant les villages et leur couronne de prairies.

Outre la Vesdre, la vallée accueille la route et la ligne de chemin de fer Liège-Verviers. Là où la plaine alluviale s'élargit, des zones d'habitat étirées dans l'axe de la vallée ont pris place. Elles sont fréquemment associées à d'anciens espaces industriels parfois encore actifs.

L'aire possède une identité paysagère forte liée à un fond de vallée étriqué, ponctué de zones bâties, strictement délimité par des versants boisés abrupts.



La **VALLÉE DE LA VESDRE**, étroite et encaissée, donne un caractère particulièrement marqué à cette aire. La topographie y est déterminante puisque les versants limitent toutes les vues, et que les pentes fortes conditionnent l'occupation du sol.

D'**IMPOSANTS BOISEMENTS** occupent l'espace. Ils se sont maintenus du fait des fortes pentes ainsi que de la mauvaise qualité des sols, au caractère acide et de faible épaisseur. Les forêts feuillues sont omniprésentes dans le paysage.

Le cours de La **VESDRE** façonne le paysage et l'imprègne de sa présence, parfois directement visible, parfois seulement suggérée par les pentes abruptes et les boisements. Ponctuellement, les berges restées naturelles confèrent au paysage un caractère préservé.

Les principaux **NOYAUX BATIS** de l'aire, Chaudfontaine, Nessonvaux, Pepinster, sont situés dans le fond de vallée. Les maisons sont accolées à la rivière, aux pieds des versants boisés.

Dès le 16^e et le 17^e siècles, la vallée a été le lieu d'un **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL IMPORTANT** pour lequel la rivière a été utilisée comme un outil. Les industries métallurgiques de cette époque ont disparu du paysage actuel. Par contre, l'industrie des non-ferreux, comme le zinc et le plomb, l'industrie automobile et l'exploitation de carrières de calcaire et de grès (toujours actuelle) ont profondément marqué le paysage. En outre, l'industrie textile omniprésente dans la l'agglomération verwiétoise s'est également insinuée en Basse Vesdre, y laissant un patrimoine industriel important.

L'industrie des non-ferreux a créé des paysages spécifiques et précieux d'un point de vue biologique, les **PELOUSES CALAMINAIRES**, dont la végétation rase tranche visuellement avec les boisements.

Des **INFRASTRUCTURES** se sont développées en réponse aux besoins industriels et économiques. Le chemin de fer et la N61 sont venus s'adjoindre à la rivière dans le fond de la vallée.

A l'époque industrielle, le chemin de fer a constitué un axe de **DÉVELOPPEMENT URBANISTIQUE** car les gares ont favorisé le développement des villages qui les accueillent. Les nombreux ouvrages d'art ferroviaires datant du 19^e siècle croisent régulièrement les méandres de la Vesdre et de la nationale et soulignent le relief de la vallée tout en animant le parcours.

Depuis la démocratisation de la voiture individuelle, c'est la N61 qui joue un rôle prépondérant dans l'urbanisation du fond de vallée. De nouvelles constructions liées aux activités économiques et résidentielles viennent ainsi progressivement combler les interstices encore libres entre les noyaux plus anciens, le long de la route. Celle-ci offre dès lors souvent l'apparence d'un cordon urbanisé, d'une hauteur relativement faible, alternant les constructions de la fin du 19^e et de la première moitié du 20^e siècle avec des ensembles plus récents.

Aujourd'hui encore, l'installation de nouvelles infrastructures peut induire des conséquences importantes sur le paysage. Ainsi, le projet de construction de l'autoroute A605 entre Cerexhe-Heuseux et Beaufays modifiera profondément le paysage, tant de manière directe, par la ligne qu'elle constituera, qu'indirecte par les échangeurs prévus, notamment à Chaudfontaine, qui vont améliorer l'accessibilité de l'aire et pourraient induire un développement urbain et industriel aux lourdes conséquences paysagères.



Sur les pentes abruptes de la vallée, les boisements sont restés très denses, parce qu'ils s'accroissent sur des sols de faible qualité agricole, acides et peu profonds.

Depuis les routes qui serpentent dans la forêt, le paysage offre des vues plongeantes sur la vallée et les versants qui se succèdent jusqu'à l'horizon (ici depuis les hauteurs de Fraipont).



Les villages sont situés dans le fond de la vallée. La couverture boisée s'ouvre avec parcimonie sur les maisons, qui se sont établies entre les bois et la rivière (ici à Nessonvaux).

Dans le fond de vallée, les vues sont dominées par les versants boisés. Associés aux berges naturelles et au débit assez rapide de la rivière, ils lui donnent un caractère relativement sauvage en certains endroits.

C'est la plus ravissante vallée qu'il y ait au monde. En été, par beau jour, avec le ciel bleu, c'est quelquefois un ravin, souvent un jardin, toujours un paradis.

Victor Hugo

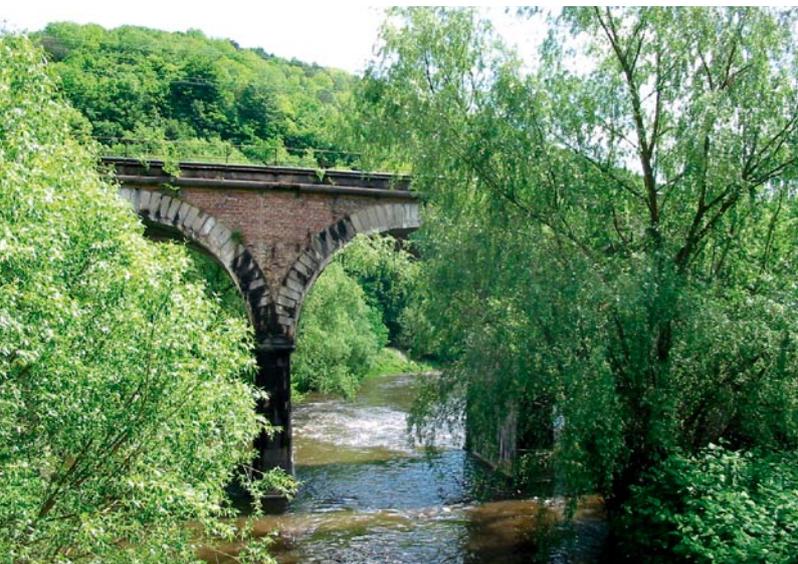


La ligne de chemin de fer 37 était autrefois très renommée pour sa qualité paysagère. Le trajet du train, en fond de vallée, permet encore d'en découvrir quelques aspects pittoresques (ici Chaudfontaine).

Photo : J.-P. Grandmont



Le fond de vallée encaissé est parcouru par trois éléments linéaires étroitement entrelacés : la Vesdre, sinueuse, dont le cours recoupe régulièrement le chemin de fer et la N61.



Dans un premier temps, au 19^e siècle, le chemin de fer a influencé le paysage par ses infrastructures, comme les ponts, et déterminé l'extension des villages qui se sont étoffés autour des gares.



Plus tard, l'avènement de l'automobile a induit un bâti linéaire continu le long de la route de la Vesdre (N61) auquel de nouvelles constructions, dont de nombreux bâtiments à vocation économique, viennent aujourd'hui s'adjoindre.



Primordiale dans le paysage linéaire perçu depuis la N61, la Vesdre pourrait être davantage mise en valeur.

Quand la plaine alluviale s'élargit suffisamment, le fond de vallée est constitué de prairies.



L'importance des crêtes dans ce paysage de reliefs lui confère une grande sensibilité visuelle.

Outre les villages et le bâti linéaire de la N61, on remarque aussi quelques bâtiments isolés, situés en bas de versant mais à l'abri des crues.



A Prayon, les pelouses calaminaires caractérisent le paysage par leur aspect dénudé sur les versants boisés.

Elles doivent leur formation à l'industrie des métaux non-ferreux qui s'était largement développée dans la vallée de la Vesdre au 19^e siècle.

Leur caractère paysager et leur grand intérêt biologique, menacés par la disparition de ces industries, sont aujourd'hui protégés par leur statut de site Natura 2000.



Les calcaires et les grès du sous-sol ont été exploités pour les constructions locales. Les carrières se trouvent souvent à la base des versants, les roches mises à nu pouvant donner l'aspect d'affleurements naturels (Pepinster).

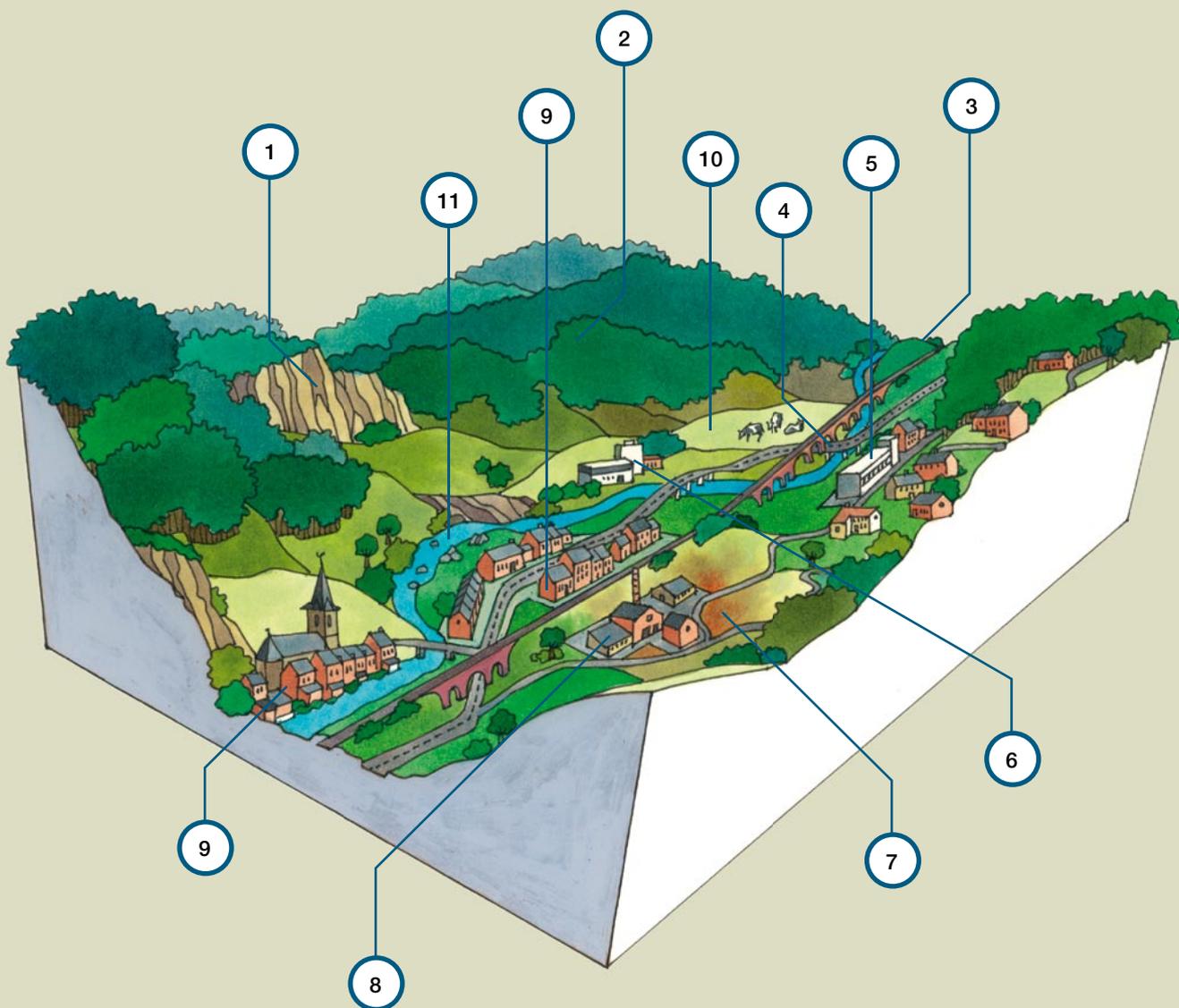


Au 19^e siècle, une importante industrie textile s'est développée dans la vallée au départ de Verviers.

Cette industrie a laissé dans le paysage de majestueux bâtiments aujourd'hui désaffectés. Leur donner une seconde vie pourrait participer à la mise en valeur de la vallée (ici la S.A. La Textile à Pepinster).

Vallée de la Basse Vesdre

1. Carrière dont l'aspect est proche d'un affleurement naturel
2. Versants abrupts boisés de feuillus
3. Fond de vallée étroite
4. Nombreux entrelacements de la route, de la rivière et du chemin de fer
5. Industrie textile désaffectée
6. Nouveaux bâtiments à vocation économique
7. Pelouses calaminaires
8. Ancienne usine métallurgique
9. Village de type ouvrier aux maisons alignées le long de la Vesdre ou de la N61
10. Prairies quand le fond de vallée s'élargit
11. Tronçon de rivière aux berges naturelles



Enjeux

- L'aire présente un caractère qui contraste par rapport au reste de l'ensemble paysager, par sa topographie de vallée encaissée, son fond de vallée étroit et ses grandes surfaces boisées. La Vesdre elle-même est omniprésente, mais la rivière est peu accessible en raison des bâtiments qui la bordent.
- Les bâtiments désaffectés de l'industrie textile constituent un patrimoine important dans la vallée.
- La N61 et la ligne de chemin de fer 37 sont des éléments structurants du paysage linéaire de fond de vallée et constituent des lignes importantes pour sa découverte.
- La construction du tronçon d'autoroute A605, entre Cerexhe-Heuseux et Beaufays, induira de profonds changements dans le paysage, tant par son impact direct qu'indirect, et une nouvelle dynamique urbaine et économique.

Objectifs paysagers

1. Rendre accessible au public le fond de vallée, que ce soit pour la randonnée pédestre ou les déplacements quotidiens.	AMENAGEMENT
2. Développer une réflexion globale autour de la requalification paysagère de l'ensemble de la N61 et de ses abords entre Liège et Verviers, en tenant compte des potentialités que présente la ligne de chemin de fer (voir enjeux globaux).	AMENAGEMENT
3. Mettre en valeur les points de vue dominants sur la vallée.	AMENAGEMENT
4. Veiller au maintien de la qualité paysagère des méandres et des berges naturelles de la Vesdre.	PROTECTION
5. Mettre en valeur l'important patrimoine industriel de la vallée.	AMENAGEMENT
6. Gérer les effets paysagers induits par la construction éventuelle du tronçon d'autoroute A605.	GESTION

Pistes d'action

- En collaboration avec les gestionnaires et propriétaires, créer des sentiers pédestres de découverte du fond de vallée et aménager les sentiers forestiers des versants afin de mettre en valeur leur potentiel paysager.
- Elaborer un projet de réaffectation et de restauration du patrimoine industriel de la vallée (voir enjeux globaux) ; mettre en place une signalétique cohérente à destination des visiteurs et des habitants.
- En collaboration avec les gestionnaires et propriétaires, intégrer des objectifs paysagers à la gestion biologique des sites calaminaires.
- Comme dans les autres aires concernées (voir enjeux globaux), mettre en place une cellule de coordination afin de gérer au mieux les effets induits par l'installation du nouveau tronçon autoroutier sur l'ensemble de la vallée (développements des activités économiques et commerciales, reconversion des friches industrielles, etc.).

